



**Monsieur le Président
de la République
Présidence de la République
55 Rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris**

Montpellier, le 25 septembre 2017

Objet : courrier Ligne Nouvelle Montpellier Perpignan

Monsieur le Président de la République

Le 19 septembre dernier, vous avez donné le coup d'envoi des Assises de la mobilité en vue d'une loi d'orientation des investissements et de leurs financements qui précisera, début 2018, les conditions de réalisation d'un nombre limité d'infrastructures prioritaires pour les 5 années à venir.

Nous, élus des principales aires urbaines et parlementaires du littoral languedocien, avons l'honneur d'appeler votre attention sur le projet de Ligne Nouvelle Montpellier Perpignan, dont la réalisation, maintes fois ajournée, s'avère déterminante pour la mise en place des mobilités quotidiennes plus solidaires, plus interconnectées, plus intermodales, plus soutenables, plus propres et plus sûres que, comme nous, vous appelez de vos vœux à l'horizon 2030.

Comment ne pas vous rappeler le défi démographique que rencontre le Languedoc-Roussillon, qui comptera plus d'habitants en 2030 que les Midi-Pyrénées (220 habitants/km² sur la partie littorale). Pour rappel, la population du Languedoc-Roussillon est passée de 1,5 millions d'habitants à 3,3 millions en 80 ans. Cette pression démographique doit être accompagnée d'un système et d'un maillage ferroviaires performants.



Comment ne pas vous rappeler que la ligne ferroviaire actuelle Montpellier-Perpignan est à bout de souffle en dépit du plan « ligne sensible » ; qu'elle engendre en moyenne un retard par semaine pour ceux qui vont travailler tous les jours en TER ; que 44% des TGV en retard le sont sur l'axe sud-est avec Montpellier, Perpignan et Nîmes, toutes trois dans le top 10 ; qu'il est, selon l'observatoire de la saturation mis en place par le gouvernement, « impossible de rajouter des trains en heure de pointe » sur cette ligne ; qu'un incident sur Sète ou Agde, impacte 10 trains et près de 2h de retard...

Comment ne pas vous rappeler que les perspectives d'amélioration de la ligne actuelle sont extrêmement limitées, sans possibilité de mettre en place un service de type RER littoral avec desserte au 1/4h, dans et entre 5 des 6 aires urbaines les plus peuplées d'Occitanie, seule solution pour répondre aux congestions routières récurrentes en heure de pointe, qu'il est quasiment impossible de rajouter des voies à la ligne ferroviaire actuelle quand 73 kilomètres de son linéaire se situent en zone submersible, 46 kilomètres en zone inondable, 25% en zone urbaine (entre Montpellier et Narbonne) et 55% en zone protégée (entre Narbonne et Perpignan).

Comment ne pas vous rappeler qu'avec la Ligne Nouvelle ET la ligne existante les habitants de Montpellier et de Perpignan se retrouveraient deux fois plus proches, que les liaisons entre les deux métropoles régionales seraient densifiées; qu'avec la mixité de la Ligne Nouvelle, un potentiel de 3 millions de poids lourds par an au Boulou et de 14 000 poids lourds par jour à Montpellier aurait enfin une alternative de choix face à la route, surtout au moment où le Gouvernement souhaite limiter l'usage des véhicules essence et diesel au profit de moyens de transport plus propres.

Comment ne pas vous rappeler qu'alors que l'autoroute est passée de deux à douze voies à Montpellier, et à six voies jusqu'à la frontière espagnole, la voie ferrée compte immuablement deux voies depuis 1883 sur la portion entre Nîmes et Perpignan.

Comment ne pas vous rappeler qu'à l'heure de la mise en service du Contournement ferré de Nîmes et Montpellier le 10 décembre prochain, il est



impensable que la gare nouvelle Montpellier-Sud de France, qui a mobilisé des efforts financiers et logistiques importants, reste une gare cul de sac sans son prolongement naturel vers Béziers en première étape puis Narbonne et l'Espagne ultérieurement.

Comment ne pas vous rappeler que le montant de la première phase de la LNMP en fait l'un des projets de ligne nouvelle parmi les moins onéreux au niveau national (1,885 milliards d'euros) ; que la LNMP est le projet de ligne nouvelle le plus rentable au plan national, générant des retombées économiques avec de potentiels retombées fiscales selon les études de SNCF-R ; que la SNCF est en situation permanente d'assumer des charges de maintenance et d'exploitation aussi inévitables qu'improductives sur la ligne actuelle dans un contexte budgétaire difficile pour cette société nationale.

Comment ne pas vous rappeler que la Ligne Nouvelle Montpellier Perpignan dépasse les frontières nationales puisqu'elle se situe sur l'axe transeuropéen reliant la péninsule ibérique à l'Europe du Nord et permettra de renforcer le trafic nord-sud de l'Europe ; que les différents sommets du Comité des Villes et Agglomérations pour la Grande Vitesse et l'Interconnexion Ferroviaire du Couloir Méditerranéen, qui regroupent villes françaises et espagnoles (Barcelone, Béziers, Carcassonne, Figueras, Girona, Lleida, Montpellier, Narbonne, Nîmes, Perpignan, Tarragona et Toulouse), n'ont cessé de rappeler la nécessité d'un corridor méditerranéen ferroviaire performant.

Pour ces raisons, que nous exposerons lors des Assises, nous souhaitons que le Gouvernement étudie avec la plus grande attention le dossier de la Ligne Nouvelle Montpellier Perpignan, notamment dans son phasage de première étape entre Montpellier et Béziers, afin qu'elle puisse intégrer la loi d'orientation des mobilités, qui présentera une programmation quinquennale des investissements et de leurs financements.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président de la République, en l'expression de notre très haute considération.



Philippe SAUREL
Maire de Montpellier
Président de Montpellier Méditerranée
Métropole

Didier MOULY
Maire de Narbonne

Robert MENARD
Maire de Béziers

François COMMEINHES
Maire de Sète, Sénateur de l'Hérault,
Président Sète Agglopolo Méditerranée

Jacques BASCOU
Président Le Grand Narbonne

Robert NAVARRO
Sénateur de l'Hérault

Henri CABANEL
Sénateur de l'Hérault

Patricia MIRALLES
Députée de la 1^{ème} circonscription de l'Hérault

Emmanuelle MENARD
Députée de la 6^{ème} circonscription de l'Hérault

Philippe HUPPE
Député de la 5^{ème} circonscription de l'Hérault

Éric ANDRIEU
Député Européen

Franck PROUST
Député Européen
1^{er} Adjoint au Maire de Nîmes